

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 5 juin 2013

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Aurizon Mines Ltd. (ARZ)**  
**Plan d'arrangement**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires de Aurizon Mines Ltd. (« Aurizon ») seront retirées de la cote à la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 5 juin 2013, résultant du plan d'arrangement aux termes duquel Hecla Mining Company (« Hecla ») a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de Aurizon. Les actionnaires de Aurizon recevront 0,9953 actions ordinaires de Hecla pour chaque action de Aurizon détenue.

Aurizon Mines Ltd. (ARZ)

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Aurizon seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 6 juin 2013
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** ARZ deviendra ARZ1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 99 actions ordinaires de Hecla et une portion en espèces en \$US équivalent à 0,53 actions ordinaires de Hecla (Symbole NYSE: HL)

- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **Les limites de position et de levée seront fixées à 250 000 contrats.**
- **CUSIP :** **NOTACUSIP**

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options ARZ seront transférées à la classe d'options ARZ1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

<b>Aurizon Mines Ltd.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le plan d'arrangement
2,50 \$	ARZ	ARZ1
3,00 \$	ARZ	ARZ1
4,00 \$	ARZ	ARZ1
5,00 \$	ARZ	ARZ1
6,00 \$	ARZ	ARZ1
7,00 \$	ARZ	ARZ1

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché